

BAREME D'HONORAIRES.

VENTE.

Type de mandat : tous type de mandat.

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consentie par le mandant.

- < 25 000€ : 12%
- 25 001€ – 80 000€ : 11%
- 80 001€ – 155 000€ : 8%
- 155 001€ – 230 000€ : 6%
- 230 001€ – 600 000€ : 5%
- 600 001€ – 1 000 000€ : 4%
- 1 000 001€ – 2 000 000€ : 3,5%

LOCATION.

Honoraires à la charge du locataire :

- Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et réduction du bail : 12€ TTC du m²
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

Honoraires à la charge du bailleur :

- 7% du loyer annuel charges comprises.

Honoraires location parking/box : l'équivalent d'un mois de loyer charges comprises pour chacune des parties.